



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

listes électorales

Question écrite n° 17130

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'intérieur de lui faire connaître quel est, à la date du 1er juillet 1998, le nombre des citoyens français radiés des listes électorales.

Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur ne dispose pas d'un bilan établissant le nombre des citoyens français radiés des listes électorales au 1er juillet 1998. A titre d'information, il peut être précisé à l'honorable parlementaire que, sur la base d'une enquête annuelle mesurant l'évolution du nombre des électeurs inscrits au 28 février, date de clôture définitive des listes électorales en application de l'article R. 16 du code électoral, le nombre d'électeurs métropolitains inscrits au 28 février 1998 s'établissait à 38 749 404 contre 38 000 334 un an auparavant, soit une progression de 749 060 électeurs.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17130

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3968

Réponse publiée le : 24 août 1998, page 4716